

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	L'accompagnement de la commune de Tiassalé dans l'élaboration participative de son Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et le Climat (PAAEDC) conformément aux exigences de la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne
Bénéficiaire(s)	Commune de Tiassalé
Pays	Côte d'Ivoire
Durée d'exécution	Six (6) mois

II. Contexte et justification du besoin

Le changement climatique constitue un défi majeur pour les villes africaines, particulièrement en matière de résilience des territoires, d'accès à une énergie durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans un contexte de **croissance urbaine rapide en Afrique subsaharienne**, les villes sont confrontées à des pressions multiples : besoins accrus en infrastructures, vulnérabilité aux aléas climatiques et difficultés d'accès aux financements nécessaires pour mettre en œuvre des projets résilients et sobres en carbone.

Afin de soutenir les collectivités locales dans leurs efforts d'action climatique, l'Union européenne finance le **projet de Soutien à la Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne (CoM SSA)**. Lancée en 2015, la CoM SSA est la déclinaison régionale de la Convention Mondiale des Maires pour le Climat et l'Énergie, le plus grand réseau de villes mobilisées pour l'action climatique. Elle vise à renforcer la capacité des villes à planifier, mettre en œuvre et suivre leurs actions en matière d'atténuation, d'adaptation et d'accès à l'énergie durable.

La **phase 4 du projet CoM SSA (2025-2028)** est mise en œuvre par l'AFD, Expertise France, la GIZ et l'AECID. Expertise France intervient au Togo, en Ouganda et en Côte d'Ivoire. Cette quatrième phase a pour objectifs spécifiques de :

1. Soutenir la capacité des villes à planifier, mettre en œuvre et suivre leurs plans d'action climat ;
2. Accroître les investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les zones urbaines ciblées ;
3. Améliorer les conditions de l'action climatique à l'échelle urbaine dans les pays ciblés.

Dans ce cadre, Expertise France accompagne six communes partenaires dans la planification et la mise en œuvre d'actions climatiques locales. Une évaluation des besoins d'accompagnement de ces six communes est en cours et permettra d'élaborer puis de mettre en œuvre un plan de renforcement institutionnelle, organisationnelle, technique et de mobilisation des ressources.

En **Côte d'Ivoire**, le projet ambitionne d'accompagner la commune de Tiassalé dans l'élaboration de son Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et le Climat (PAAEDC). Le cadre méthodologique et les standards des PAAEDC sont définis dans les guides techniques CoM SSA/GCoM et PAAEDC+. Les exigences spécifiques à l'Afrique subsaharienne sont fixées par le Secrétariat de la Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne (CoM SSA), sur la base des

lignes directrices élaborées par la Commission européenne (notamment via le Joint Research Centre – JRC).

La Côte d’Ivoire dispose de divers cadres stratégiques nationaux, notamment :

- la Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0) ;
- la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (2020-2030) ;
- le Plan d’Actions National d’Efficacité Énergétique ;
- la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques ;
- la Stratégie Nationale REDD+.

Dans ce contexte, Expertise France souhaite **recruter une équipe de consultants pour accompagner la commune de Tiassalé dans l’élaboration de son PAAEDC.**

Articulation avec une mission parallèle

Expertise France a mandaté, dans le cadre d’un contrat distinct, un cabinet chargé d’évaluer les capacités locales en matière de gouvernance et de gestion énergie-climat et de proposer un plan de renforcement des capacités pour les communes partenaires.

Pour la commune de Tiassalé, certaines analyses et recommandations de cette mission nécessiteront la prise en compte d’éléments issus de l’élaboration du PAAEDC.

À ce titre, le titulaire devra mettre à disposition d’Expertise France, selon un calendrier à convenir dans le cadre du pilotage de la mission, les informations et éléments techniques nécessaires à cette articulation, dans la limite de son périmètre contractuel.

Expertise France assurera la coordination entre les deux prestataires.

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

Accompagner la commune de Tiassalé dans l’élaboration participative de son Plan d’Action pour l’Accès à l’Énergie Durable et le Climat (PAAEDC) conformément aux exigences de la Convention des Maires pour l’Afrique subsaharienne.

2) Objectifs spécifiques

1. Réaliser les évaluations de référence relatives aux trois piliers du PAAEDC : inventaire des émissions de référence (IER), évaluation des risques et vulnérabilités climatiques (ERV) et évaluation de l’accès à l’énergie (EAE) ;
2. Définir, avec les acteurs locaux, une vision et des objectifs d’atténuation, d’adaptation et d’accès à l’énergie pour la commune ;
3. Élaborer un plan d’action opérationnel intégrant des mesures d’atténuation, des actions d’adaptation et pour l’accès à l’énergie ;

4. Accompagner la commune dans la priorisation des actions (études sectorielles et projets pilotes) du PAAEDC ;
5. Élaborer des fiches-action ¹synthétiques pour 2 actions priorisées par pilier.

Renforcer, grâce à l'implication active des parties prenantes dans le processus complet (objectifs 1 à 5), les capacités de la commune en matière de planification climatique participative inclusive et sensible au genre dans une logique d'apprentissage par la pratique.

3) Résultats à atteindre

1. Un diagnostic climatique et énergétique de la commune est réalisé comprenant un inventaire des émissions de référence (IER), une évaluation des risques et vulnérabilités climatiques (ERV) et une évaluation de l'accès à l'énergie ;
2. Une vision et des objectifs d'atténuation, d'adaptation et d'accès à l'énergie sont définis avec les acteurs locaux, en cohérence avec les politiques nationales ;
3. Un Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et le Climat (PAAEDC) de la commune de Tiassalé est élaboré à travers une démarche participative et inclusive et prêt à être validé par les autorités locales et soumis à la plateforme de la Convention des Maires ;
4. Les projets pilotes et études sectorielles prioritaires issus du PAAEDC et leurs pistes de financement, sont identifiées ;
5. Un total de 6 fiches-action (2 par pilier) sont élaborées conjointement avec la commune.

IV. Description de la mission

1) Activités prévues

Approche simplifiée et adaptée :

Le consultant devra proposer une méthodologie détaillée à la fois conforme aux **exigences du Secrétariat de la CoM SSA et adaptée au contexte local**.

En raison du calendrier du projet, dont la clôture est prévue en mars 2028, des capacités opérationnelles de la commune et de la faible disponibilité des données, l'élaboration du PAAEDC de Tiassalé reposera sur une **méthodologie simplifiée**. Cette démarche devra favoriser l'appropriation du processus par la commune, en limitant les contraintes techniques et financières, tout en assurant la qualité et la conformité du plan aux exigences de la CoM SSA.

L'équipe de consultants proposera une méthodologie simplifiée, inspirée du modèle PAAEDC+, en intégrant, selon la pertinence et la disponibilité des données, tout ou partie des éléments suivants :

- **Inventaire de Référence des Émissions (IRE) :**
 - o Recours à un outil de données proxy² (données indirectes) ;

¹ Ces fiches devront présenter les principales caractéristiques de l'action, un chiffrage estimatif fondé sur des hypothèses explicites ainsi que des pistes de financement réalistes, avec un niveau de détail suffisant pour orienter de futurs échanges avec des financeurs,

² Le recours à des données proxy ou à des estimations devra être explicitement justifié dans les livrables, avec indication des sources, hypothèses retenues et limites méthodologiques principales.

- Limitation aux principaux secteurs : énergie stationnaire, transport, déchets et AFAT ;
- Possibilité d'utiliser des estimations lorsque les données ne sont pas disponibles ;
- Assouplissement des exigences relatives aux niveaux de précision, recours aux facteurs d'émission standards (IPCC) et agrégation des résultats.
- **Évaluation de la vulnérabilité et des risques (EVR) :**
 - Recours aux connaissances locales (à travers des approches participatives), documentation et données secondaires (nationales ou régionales) disponible, aux données gratuitement accessibles (ex. satellite type Landsat / Copernicus) et aux indicateurs indirects (proxy) ;
 - Réduction du nombre d'indicateurs et priorisation à ceux disponibles et prioritaires.
- **Évaluation de l'accès à l'énergie (EAE) :**
 - Collecte de données à travers des mini-enquêtes ménages et des entretiens ciblés ;
 - Focalisation sur deux sous-piliers : accès à l'électricité et cuisson propre ;
 - Prise en compte des dimensions essentielles : sécurité, durabilité et abordabilité ;
 - Réduction du nombre d'indicateurs à un noyau d'indicateurs clés.
- **Vision stratégique et objectifs :**
 - Définition d'une vision unique et intégrée du PAAEDC ;
 - Formulation d'un seul objectif global pour le pilier atténuation et des objectifs ; qualitatifs pour l'adaptation ;
 - Définition d'un objectif par sous-pilier pour l'accès à l'énergie (électricité et cuisson propre).
- **Planification et mise en œuvre :**
 - Élaboration de fiches actions simplifiées permettant de définir des projets prioritaires avec un niveau d'information suffisant (contenu, coût, pistes de financement) pour engager des échanges avec des financeurs, en incluant, lorsque pertinent, des éléments de dimensionnement et d'estimation de coûts justifiés ;
 - Priorisation basée sur des critères pragmatiques (impact, faisabilité, coût, piste de financement) ;
 - Analyses techniques sommaires/ approximatives.

Approche transversale :

- Implication active de la commune dans toutes les étapes (évaluation de référence, planification, mise en œuvre et suivi-monitoring), dans une logique d'apprentissage par la pratique (approche chantier-école) ;
- Approche participative, inclusive et sensible au genre, veillant à intégrer les priorités des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap dans la planification climatique ;
- Coordination avec l'équipe de consultant-e-s en charge d'évaluer les besoins en appui et en renforcement de capacités, tout au long du processus d'élaboration du PAAEDC.

Étapes :

Préparation de la mission : Cadrage et mobilisation des acteurs

- Participation à la réunion de cadrage avec l'équipe projet et le point focal de la commune ;
- Collecte et analyse documentaire des ressources nationales, régionales et locales ;
- Élaboration d'une note de cadrage méthodologique et retroplanning détaillés.

Phase I : Diagnostic / Évaluations de référence (IER, EVR et EAE)

- Organisation d'un atelier (n°1) de lancement au niveau de la commune pour la sensibilisation des acteurs locaux et le lancement du diagnostic participatif ;
- Conception des outils de collecte de données (guides d'entretien, outils d'animation, etc.) ;
- Mobilisation active - dans le cadre et à la suite de l'atelier de diagnostic - des agents communaux dans la collecte des données (mini-enquêtes, utilisation d'un outil de données proxy, etc.) ;
- Traitement et analyse des données ;
- Élaboration d'un rapport des évaluations de référence ;
- Organisation d'un atelier (n°2) de restitution et validation des évaluations de référence au niveau de la commune.

Phase II : Planification / Vision, objectifs et plan d'action

Organisation d'un atelier (n°3), idéalement le même jour ou le jour suivant l'atelier n°2 pour accompagner la commune dans :

- la définition de sa vision climatique et énergétique ;
- la formulation des objectifs d'atténuation, d'adaptation et d'accès à l'énergie ;
- la planification climatique et énergétique (plan d'action comprenant des mesures concrètes et chiffrées).

Phase III : Validation et priorisation

Organisation d'un atelier (n°4) pour accompagner la commune dans :

- la validation et adoption du PAAEDC par la commune ;
- la priorisation des actions ;
- l'élaboration de six (6) fiches actions spécifiant les coûts estimatifs et sources de financement potentiels.

Phase IV : Stratégie d'opérationnalisation

- Soutien à la commune pour la validation et l'adoption politique du PAAEDC par le conseil municipal et soutien à l'articulation du PAAEDC avec les outils de planification communaux, en collaboration avec l'équipe de consultant-e-s en charge du plan de renforcement des capacités communales en matière de planification et gestion énergie-climat territoriale ;
- Accompagnement de la commune dans la soumission de son PAAEDC au Secrétariat de la CoM SSA pour validation ;
- Soutien de la commune à la communication / dissémination des fiches action des acteurs clés (ministères et directions régionales).

Rôles et responsabilités :

L'équipe de consultants sera responsable de :

- Collecte et analyse des données existantes au niveau national, régional et locales ;
- Proposition d'une méthodologie, structure et processus de gouvernance locale et calendrier détaillés et adaptés aux données disponibles ;
- Conception des outils de collecte de données ;
- Formation (par l'implication active) des équipes municipales aux outils de collecte et d'analyse ;

- Préparation technique, conduite des entretiens et animation/facilitation des ateliers participatifs auprès des acteurs locaux;
- Centralisation, traitement et conduite des analyses des données collectées ;
- Elaboration des livrables.

La commune de Tiassalé portera la responsabilité des activités suivantes :

- Mise en place d'un dispositif opérationnel d'élaboration du PAAEDC (équipe de coordination du processus, élaboration d'une note de délibération et arrêté du Maire) ;
- Organisation d'un atelier de lancement pour informer et sensibiliser les populations et différentes parties prenantes pour leur implication dans l'élaboration du PAAEDC ;
- Facilitation de l'accès aux ressources documentaires et participation active à la collecte de données ;
- Facilitation des rencontres avec les élu-e-s, services techniques et acteurs locaux ;
- Organisation logistique (moyennant la subvention proposée par Expertise France : mobilisation des participants, salle, restauration et autres besoins logistiques) et participation active aux entretiens locaux et ateliers participatifs ;
- Réalisation des mini-enquêtes ménage à partir des outils et méthodologie proposée par l'équipe de consultants (si jugées indispensables et moyennant la subvention d'Expertise France) ;
- Organiser de quatre (4) ateliers de diagnostic, planification, restitution et validation tout au long de l'élaboration du PAAEDC ;
- Valider le PAAEDC en conseil municipal et le soumettre au Secrétariat de la CoM SSA.

Expertise France / Equipe projet CoM SSA-4 sera responsable de :

- Assurer la coordination globale ;
- Valider techniquement les livrables ;
- Appuyer la mobilisation des acteurs nationaux ;

Soutenir la commune, via le mécanisme de subvention prévu par le projet, pour l'organisation logistique des ateliers participatifs.

2) Livrables attendus

Livrables	Date de livraison
1. Note de cadrage méthodologique et rétroplanning détaillée	T0+ un (01) mois
2. Rapport Diagnostic / Évaluations de référence (IER, EVR et EAE)	T0+ trois (03) mois
3. PAAEDC préliminaire	T0+ quatre (04) mois
4. Fiches-action (min. 6)	T0+ cinq (05) mois
5. Rapport de mission (3 phases) : déroulement des activités, compte rendu des entretiens et atelier, résultats et recommandations	T0+ six (06) mois
6. Stratégie d'opérationnalisation et de dissémination du PAAEDC	T0+ six (06) mois

Pour l'application du présent contrat, « T0 » désigne la date de notification du contrat au Contractant.

Le PAAEDC de Tiassalé devra ainsi constituer un outil opérationnel, issu d'un processus participatif, permettant à la commune de définir une vision claire et des actions concrètes pour répondre aux défis climatiques et énergétiques. Il devra comprendre, les détails d'action suivants :

Pilier atténuation	Pilier adaptation	Pilier accès à l'énergie
- Actions - Calendrier de mise en œuvre - Organisation responsable - Coût estimé et pistes de financement - Impact estimé (en termes d'émissions de GES) - Co bénéfices	- Actions - Calendrier de mise en œuvre - Organisation responsable - Vulnérabilités visées - Coût estimé et pistes de financement - Co bénéfices	- Actions - Calendrier de mise en œuvre - Organisation responsable - Groupes vulnérables ciblés - Co bénéfices

3) Coordination

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre du projet.

Madame Manon Archambeau, Coordinatrice pays CoM SSA-4 en Côte d'Ivoire et Jeremy CEBRIÁ, Chef de projet, seront les interlocuteurs du prestataire pour Expertise France

Téléphone : + 225 07 87 33 50 42

Courriel : manon.archambeau@expertisefrance.fr

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Période de mise en œuvre** : de la notification du marché prévue en juillet 2026
- 2) **Date de démarrage** : dès la notification du marché
- 3) **Date de fin** : janvier 2027
- 4) **Durée effective par mission** : 6 mois
- 5) **Lieu d'exécution de la mission** : Côte d'Ivoire, avec des déplacements à Tiassalé
- 6) **Planning/calendrier** :

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

Activités	Lieu	Période	Durée (H/J) Expert 1 :
Phase cadrage	Distance	Juillet	1 mois
Phase de diagnostic	Tiassalé	Août/Septembre	2 mois
Phase planification	Tiassalé	Octobre/Novembre	2 mois
Phase de validation	Tiassalé	Décembre/Janvier	1 mois
Total			6 mois

VI. Expertise et profil demandés

- 1) **Nombre d'experts** : 2 à 3 selon les profils et complémentarités
- 2) **Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat**

L'équipe de consultants devra être pluridisciplinaire comprenant idéalement les expertises suivantes :

Ref : DAJ_M003_v02, Juin 2021

Expertise France

SIRET : 808 734 792 – 40 Boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS– France

- Expertise en énergie durable (bilans carbone, énergies renouvelables, efficacité énergétique, et accès à l'énergie)
- Expertise en résilience climatique (gestion des eaux, solutions fondées sur la nature, etc.)
- Expertise en planification territoriale et urbaine
- Expertise en participation citoyenne / genre et inclusion
- Connaissance approfondie de la gouvernance territoriale en Côte d'Ivoire

L'équipe d'expert-e-s doit comprendre au moins 50% de consultant-e-s locaux/ basé-e-s en Côte d'Ivoire.

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2^{ème} cycle (Master ou équivalent) dans un domaine pertinent.
- Excellentes qualités /capacités :
 - de modération/ animation/ de co-crédation
 - de travail en équipe et relationnel
 - pédagogiques/ de transmission de savoirs
 - d'analyse et de synthèse
 - de rédaction et de communication orale
 - de prise de décision, d'initiative et de résolution de problèmes

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans (pour chaque expert-e- proposé-e) dans les domaines liés à la résilience climatique, à l'énergie ou à la planification territoriale, notamment en Afrique subsaharienne francophone ;
- Expérience de travail en Côte d'Ivoire et bonne connaissance des compétences légales et du fonctionnement des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire ;
- Expérience professionnelle d'appui à l'élaboration d'au moins 5 PAAEDC ou plans climatiques territoriaux ;
- Expérience préalable de renforcement des capacités et l'accompagnement des autorités locales et l'apprentissage par la pratique.